

OFFRE DE STAGE 2024 CONDUITE DE L'IRRIGATION

ORGANISME : Chambre Départementale d'Agriculture des Hautes-Pyrénées

LIEU D'ACCUEIL : service Projets, 20 place du Foirail à TARBES

THEME : Contribution à l'appui technique de la conduite de l'irrigation

- participation à l'élaboration de messages de conseil en irrigation sur 2 bassins versants (Adour amont et Neste Sud)
- suivi de parcelles de références (sondes tensiométriques, stades phénologiques, données météo...)

DESCRIPTION DU STAGE :

La Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées réalise depuis 15 ans des suivis de cultures et du conseil dans le pilotage de l'irrigation principalement sur les cultures irriguées du département : maïs, soja, tournesol,...

Dans le cadre d'un projet financé par l'Agence de l'eau Adour/Garonne, le stagiaire participera à la gestion des données de parcelles de référence sur les territoires Adour amont et Neste Sud, parcelles équipées de sondes tensiométriques avec tournées de terrain hebdomadaires dont certaines parcelles avec tests approfondis tels que **infiltrométrie, analyses de sols, sondages** :

→ Analyse des données, des bilans hydriques associés et observation des stades phénologiques.

Il contribuera à l'élaboration **de messages irrigation** hebdomadaires en cultures irriguées de maïs, soja, tournesol et pommes de terre, en valorisant les données et les bilans réalisés.

Le stagiaire participera également pendant la période de stage :

- au contrôle par débitmètre à ultrasons de compteurs d'irrigation,
- aux essais agronomiques conduits (pilotage de l'azote en pommes de terre, irrigation du haricot tarbais...),

PROFIL REQUIS (ou formation requise) :

- étudiant en BTS GEMEAU, IUT Agronomie ou formation équivalente dans la gestion de l'eau
- goût pour un travail de terrain et en équipe

DUREE (et/ou **période**) : 3 mois minimum sur la période du 10 juin – 30 Août.

CONDITIONS DE STAGE :

- Bureau et ordinateur portable fournis pendant le stage.
- Indemnités d'environ **600 €/mois** (4,35 €/heure selon la réglementation en vigueur).
- Remboursement des frais de déplacement et de repas selon le barème en vigueur des Chambres d'agriculture d'Occitanie.
- **Permis B et voiture obligatoires.**

RESPONSABLE DE STAGE :

Emmanuel Alonso

Tél : 05.62.34.87.26

Courriel : projet@hautes-pyrenees.chambagri.fr